

DOSSIER DE PRESSE

RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

**Un an de plus
avec Péresse,
l'île de France
en détresse !**



Contact presse :

Yoann RISPAL
Directeur de Cabinet
06.27.04.28.45

groupegauchecom.idf@gmail.com
yoann.rispal@iledefrance.fr





Céline Malaisé

Présidente du groupe Gauche Communiste, Écologiste et Citoyenne

Réélue à la tête de la Région le 2 juillet 2021, Valérie Pécresse affirmait, éhontément, avoir engagé 80% de son programme dès le premier Conseil régional de la mandature, le 21 juillet dernier. Trois petits tours et puis s'en vont, le lendemain, elle déclarait sa candidature à la Présidence de la République.

Utilisée comme tremplin pour sa destinée présidentielle, la collectivité régionale est donc restée sans Présidente de plein exercice du 22 juillet au 20 mai. Soit 10 mois, soit une grande partie de cette première année d'un second mandat, déjà crépusculaire après l'échec cuisant de l'élection présidentielle.

Notre Région et ses habitant.es ont dû et doivent pourtant affronter des crises d'une extrême violence. Les inégalités, la précarité et la pauvreté explosent et fracturent notre société. L'accélération de la crise climatique oblige à un changement radical des priorités d'investissement et d'action. La situation dans les transports, l'une des principales compétences régionales, se dégrade avec pour point d'orgue la réduction de l'offre de transports publics décidée pour réaliser de maigres économies... et un CPER retardé et qui s'annonce rabougri. 10 mois sans présidence à temps plein mais avec, décidément, une Présidence du temps perdu pour les Francilien.nes !

A la tête de la Région Ile-de-France depuis 2015, la droite régionale n'assume pas son triste bilan. Une absence de résultats et d'engagements tenus pour Valérie Pécresse, lourdement sanctionnée par les Francilien.nes qui ne lui ont accordé que 6,19% de leurs suffrages lors de l'élection présidentielle et qui ont recalé, dès le premier des législatives, tous les candidat.es LR issu.es de la majorité régionale.

Face au rouleau compresseur de la communication trompeuse de Valérie Pécresse, notre responsabilité est de faire le bilan de cette année et de dénoncer l'écart entre les annonces et la réalité et l'abandon de pans entiers d'actions publiques où la Région est pourtant attendue et son action décisive pour le quotidien des Francilien.nes.

Des promesses, encore des promesses...

En juillet 2021, Valérie Pécresse annonçait engager 80% de son programme : ces promesses n'ont pas été suivies de faits et d'effets ! Le budget 2022, voté en décembre 2021, est marqué par des reculs majeurs avec notamment la suppression de la majorité des aides liées à la crise sanitaire, à l'exception des aides aux entreprises.

Les rares engagements de campagne mentionnés dans le budget ne sont pas chiffrés à l'image de la très libérale « banque des jeunes » ou encore de la création contestée de l'agence régionale des travaux d'intérêt général. L'absence de chiffrage n'est pas rare. 2022 marque un nouveau pas dans l'opacité budgétaire : fusions/disparitions de lignes budgétaires, transferts d'annexe en annexe, suppressions d'actions... Difficile de reconstituer l'ensemble des flux financiers.

Malgré ces manœuvres, des éléments saillants sautent aux yeux pour 2022 : des choix politiques néfastes, aux antipodes de la communication idyllique de la Région, de la Présidente et des Vice-Président.es.

Des coupes budgétaires inédites !

Quelques exemples en 2022

(par rapport au budget 2021)...

33 M€

de moins pour le développement économique

5 M€

de moins pour l'environnement en pleine crise climatique

10 M€

de moins pour le logement

10 M€

de moins pour la politique de la ville

10 M€

de moins pour la formation professionnelle des personnes en recherche d'emploi

25 %

de baisse de l'aide régionale aux centres IVG

5 M€

de moins pour la recherche

11 M€

de moins pour l'investissement dans les lycées

Le mythe de la bonne gestionnaire est mort !

Dénoncé par notre groupe depuis de nombreuses années, le mythe de « la bonne gestionnaire » est mort ! Argument pivot de l'aventure présidentielle de Valérie Pécresse, la gestion de la Région a pourtant fait l'objet de nombreux signaux d'alarme tirés par l'opposition de gauche mais aussi par le CESER et, encore, par la Chambre Régionale des Comptes !

Lycées : la CRC étaye le fiasco de la droite régionale !

Cette première année de la seconde mandature a été marquée par l'accumulation de contrôles de la Chambre Régionale des Comptes. A chaque fois, la Chambre – qui ne peut pas être taxée de proximité avec notre groupe – a décrié la gestion Pécresse.

Le rapport de la CRC sur la gestion des lycées depuis 2016 est d'une gravité rarissime pour un document de cette nature, A de multiples reprises, les magistrats pointent l'opacité des investissements régionaux, le manque d'informations transmises aux élus et des défauts de pilotage dans l'entretien et la construction des lycées.

La Chambre étrille également le principe, le rapport d'analyse des offres et le coût du contrat de PPP des lycées de Palaiseau et Perrefitte, soulignant un possible conflit d'intérêts. Elle note par ailleurs une très faible consommation des crédits dédiés à l'investissement, de l'ordre de 25% en moyenne par an de mandatement des crédits votés.

L'ensemble de ces points sont dénoncés depuis plusieurs années par les élus de notre groupe. Bien que la CRC porte une vision libérale de l'intervention publique, son rapport confirme ces graves manquements qui pénalisent les élèves, le personnel technique des lycées, les équipes pédagogiques et les finances régionales.

Par ailleurs, la Chambre a été confrontée des manœuvres d'obstructions de la part de la région lors de ses investigations. Après le fiasco que résume ce rapport, l'exécutif régional a souhaité étouffer les débats : elle a refusé de le présenter lors de la commission dédiée aux lycées du 10 novembre 2021 et a réduit au maximum le temps consacré à ce débat en Conseil régional.

Le mythe de la bonne gestionnaire est mort !

Blackout sur les systèmes informatiques de la Région

En juillet 2021, la CRC a rendu public son rapport sur les systèmes informatiques de la Région. Constatant d'importantes failles de sécurité et des entorses au règlement RGPD, la Chambre a enjoint la Région d'agir...

Patatras... fin février 2022, l'Espace Numérique de Travail (ENT) qui concerne plus de 600 000 élèves et enseignant.es aurait été victime d'une « attaque informatique » dans un contexte de guerre en Ukraine, selon un communiqué commun de l'Éducation Nationale et de la Région. Or, suite aux investigations demandées par notre groupe, il a été découvert qu'il ne s'agissait pas d'une attaque extérieure mais d'un acte de malveillance interne à la Région. Aucune information n'a, depuis, été adressée aux utilisatrices et utilisateurs qui étaient exposés, pour 300 000 d'entre eux dont beaucoup mineurs, à une fuite de données.

Culture : du grand art selon la CRC !

En totale contradiction avec la propagande de l'exécutif, la CRC a confirmé ce que nous n'avons eu de cesse de rappeler à chaque débat budgétaire. L'engagement de la région par habitant en faveur de la culture est plus faible que dans les autres régions françaises (malgré un budget plus important en raison de la participation au financement d'équipements culturels nationaux).

La Chambre a confirmé notre constat : oui, il y a bien eu une baisse des moyens en faveur de la culture entre 2015 et 2019 malgré les promesses de 2016 d'augmenter de 20% le budget culturel.

Les magistrats ont également découvert un subterfuge qui a permis de gonfler artificiellement le budget de fonctionnement dédié à la culture : l'exécutif a été contraint de mettre un terme à cette combine en modifiant le budget primitif 2022 !

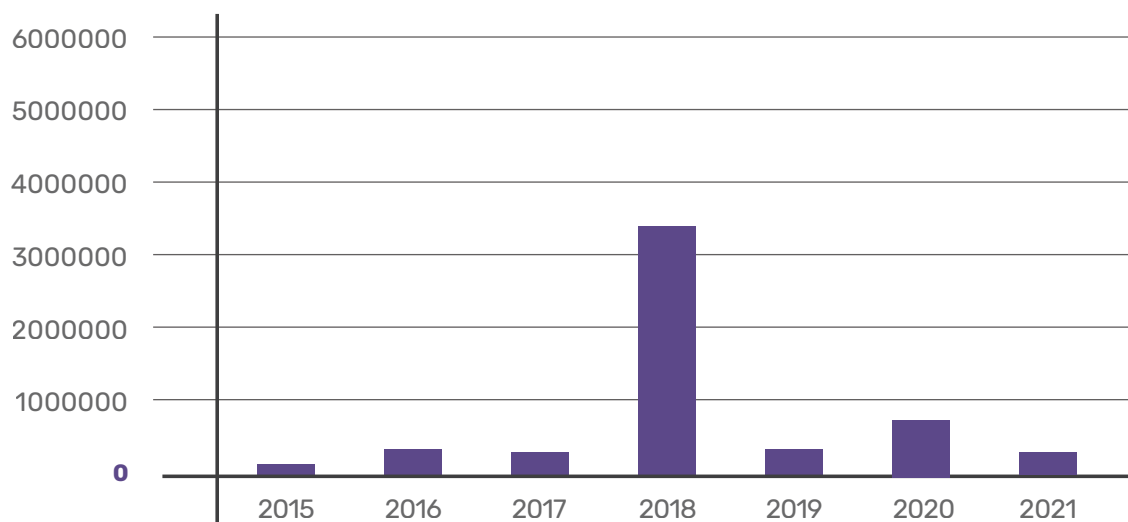
Quand le CESER aboie, l'exécutif passe... en force !

Quand l'exécutif n'oublie (!) pas de saisir le CESER, il n'entend pas son point de vue ! Ces derniers mois, les alertes du CESER relatives à la gestion Péresse se sont multipliées sans effet sur l'exécutif. Dernier événement en date, l'avis du Conseil sur le compte administratif 2021 : une analyse qui confirme point par point le décalage entre la communication présidentielle et la réalité.

Une année faite de seules dérives et de frasques

Mc Kinsey : un scandale peut en cacher un autre

L'arrivée de Valérie Pécresse à la tête de la Région a coïncidé avec l'explosion du recours aux cabinets de conseil. Parmi eux, le cabinet Ernst and Young s'est taillé la part du lion. Suite à l'alerte de notre groupe, des liens familiaux ont pu être établis entre ce cabinet et une haute fonctionnaire de l'administration régionale par une enquête journalistique.



** : source GCEC / extrait des marchés publics de la Région

Les dévoiements répétés de la protection fonctionnelle

Les polémiques alimentées par des membres de l'exécutif dans le cadre des campagnes électorales font désormais l'objet de l'obtention d'une protection fonctionnelle par le Conseil régional. Ça a été notamment le cas pour des propos tenus par Florence Portelli dans le cadre de l'élection municipale partielle de Trappes et pour lesquels elle a été mise en examen en décembre 2021. Idem en mai 2022 avec l'attribution de la protection fonctionnelle à Patrick Karam suite à la polémique générée par ses propos à l'encontre de Babette de Rozières qui a quitté, avec fracas, la majorité régionale. Une telle systématisation du dévoiement de la protection fonctionnelle abîme, une nouvelle fois, l'institution régionale et alimente la défiance citoyenne vis-à-vis des élus qui abusent en utilisant indûment l'argent public régional.

Une année faite de seules dérives et de frasques

Défections et trahisons

Cette année a également vu une fissuration de la majorité régionale. Parmi les départements, il est à noter celui de Babette de Rozières. Si ce département a été médiatisé, ce n'est pas le seul... Plusieurs membres de la majorité ont brigué l'investiture LREM-Renaissance aux élections législatives dont Robin Reda et Frédéric Valletoux. D'autres élus de la majorité ont soutenu, dès le premier tour, des candidats LREM face à un candidat LR dont Vincent Bedu, Daniel-Georges Courtois... et certains ont rejoint le parti Horizons.

Des thèses d'extrême-droite de plus en plus présentes

Quel est le point commun entre Renaud Camus, Charles Maurras et Charles Peguy ? Ils ont été cités par Valérie Pécresse dans un seul et même discours, celui du Zénith. « *Pas de fatalité au grand remplacement* », « *Pas de français de papier* », « *La France de Péguy* », « *Marianne n'est pas une femme voilée* »... L'extrême-droitisement de Valérie Pécresse s'en est ressentie jusque dans l'hémicycle régional où les points de convergence entre le Rassemblement National et le groupe majoritaire se sont affirmés notamment lors des questions orales et de vœux sur le burkini ou le port du voile lors de compétitions sportives.

Le budget participatif : la création d'une réserve parlementaire régionale

Depuis sa création en janvier 2020, cette « réserve parlementaire » a permis de financer 1 647 projets pour un montant de 48 747 916 € en moins d'un an autour des élections régionales des 20 et 27 juin 2021. Sur l'ensemble des 3 sessions, la commune de Mennecey, dirigée par Jean-Philippe Dugoin-Clément, Vice-Président chargé du budget participatif écologique sur la mandature 2015-2021 et actuel Vice-Président chargé du Logement et de l'aménagement durable, a été la première bénéficiaire.

Autres bénéficiaires importants : les fédérations de chasseurs (une vingtaine de projets) pour un montant supérieur à 155 000€.

Lors des trois sessions, les deux fédérations des chasseurs d'Île-de-France ont été subventionnées. La fédération des chasseurs de Seine-et-Marne emporte la majorité des subventions (15 projets) attribuées aux chasseurs. Cette fédération est dirigée par Benoît Chevron, par ailleurs Conseiller régional LR d'Île-de-France, membre de la commission Environnement et membre du jury du budget participatif écologique !

Quand le plan d'urgence pour les lycées fait du « sur place » !



En 2017, Valérie Pécresse lançait un « plan d'urgence » pour la rénovation et la construction des lycées. Début 2021, à quelques semaines des élections régionales et en plein contrôle de la Chambre régionale des comptes, un second « plan d'urgence » était adopté.

0,25% de hausse de l'investissement en 2022... après une baisse en 2021

Après le train de promesses durant la campagne des régionales, nous attendions une très forte hausse des investissements dans les lycées en 2022. Pourtant, cette hausse fut minime, ne couvrant même pas l'inflation : de 605,3 M€ en crédits de paiement en 2021, les crédits d'investissements doivent augmenter de 0,25% à 606,8 M€.

Pire, le compte administratif 2021, examiné en mai 2022, démontre que l'investissement au titre du plan d'urgence dans les lycées a baissé ! Le montant des affectations pour les lycées a diminué en 2021 de 1,4% ! Si les dépenses d'investissement progressent, nous confirmons ce que nous disions lors du vote du budget 2022 : la promesse de lycées « tous beaux, tous neufs » en 2027 ne sera pas tenue.

Selon la CRC, pour 100€ annoncés, 25€ sont réellement investis

En septembre 2021, la CRC remettait un rapport sur la rénovation et la construction des lycées depuis 2016. Ce rapport formulait deux rappels à la loi et sept recommandations. Plusieurs de ces remarques devraient se traduire dans le budget à l'image de la demande de suppression des brigades régionales de sécurité. Or, le budget primitif 2022 n'a tiré aucune conclusion du rapport de la CRC... et expose, ainsi, l'exécutif et la collectivité à des poursuites.

Baisse de 20€ de la dotation régionale par élève depuis 2016

Malgré l'annonce de créer des postes dans les lycées, le nombre de postes occupés a diminué entre 2020 et 2021... La dotation globale de fonctionnement des lycées a été réformée. Plus opaque, elle est annoncée en très légère progression (inférieure toutefois à l'inflation) et ne rattrape en rien la baisse depuis 2016 : moins 20€ par élève malgré le très léger coup de pouce pré-élection de 2021 !

Valérie Pécresse rattrapée par la patrouille

Financement régional d'armes létales et de drones pour les polices municipales, centre de supervision des caméras de tous les lycées d'Île-de-France, recours à l'intelligence artificielle dans les transports... Valérie Pécresse se livre à un véritable concours Lépine sécuritaire.

Délit de fuite en avant pour le bouclier de sécurité

Entre septembre et décembre 2021, Valérie Pécresse a élargi les possibilités de subventions régionales pour les armes létales et les drones à destination des polices municipales. La première mesure a fait l'objet de plusieurs recours de la part de notre groupe et d'un recours gracieux du Préfet de Région ! Ce dernier juge hors la loi l'intervention régionale dans le champ de la sécurité comme le confirme la jurisprudence. Des recours sur le fond, déposés avec le Pôle Ecologiste, sont en cours d'instruction et devraient être jugés dans quelques mois. A suivre...

Brigades régionales de sécurité : le Préfet sonne la fin de la récréation

Également jugées illégales par le Préfet de Région, après des incidents et des alertes de la part de notre groupe, les BRS font néanmoins l'objet d'un doublement de leur effectif en 2022. Une prise de risque juridique majeure pour la collectivité !

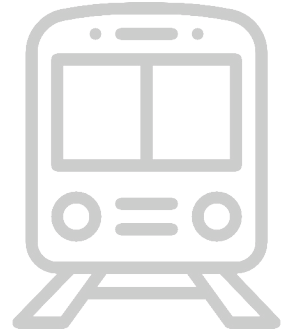
Drones : malgré les censures du Conseil Constitutionnel, Vincent Jeanbrun, Président du groupe LRI, continue de mentir à la tribune !

Concernant les drones à usage de policiers municipaux, leur utilisation a été censurée par le Conseil Constitutionnel. Par deux fois ! Pourtant, Vincent Jeanbrun continue d'affirmer que l'usage de drones par les polices municipales est légal ! Pris en flagrant délit de mensonge par notre groupe à plusieurs reprises, il a même été démenti en mai 2022 en pleine Commission permanente par Frédéric Péchenard, Vice-Président chargé de la sécurité ! La Région, qui avait fléchi 300 000 euros pour les drones, ne peut donc pas utiliser cette somme pour cet usage comme l'a reconnu l'exécutif en mai 2022 après des mois de bataille de notre groupe !

Centre vidéo XXL : la CNIL place la Région sous surveillance !

Informée par notre groupe, la CNIL s'est emparée du projet de création d'un centre de supervision de l'ensemble des caméras de vidéosurveillance des lycées franciliens. Alors que 2 millions d'euros ont été votés au budget 2022 pour créer ce centre, la CNIL émet de très vives réserves quant à sa faisabilité réglementaire. Au point de contrarier le calendrier de la Présidente...Feuilleton à suivre.

La révolution des transports n'aura pas lieu



Élue en 2015 sur la promesse d'une révolution des transports, force est de constater que celle-ci n'a pas eu lieu. Pire, depuis la réélection de Valérie Pécresse, la dégradation du réseau de transport est maximale. Privatisation extralégale des bus RATP et anticipée du réseau SNCF, grève historique chez Transdev, réduction de l'offre de transport à la demande de Valérie Pécresse, déshumanisation des gares SNCF, retards de livraison des rames, dérapage du coût financier d'Eole... les casseroles s'accumulent au grand dam des usagers et de leurs associations qui perdent patience !

La baisse de l'offre de transports : la faute et le boulet de Pécresse !

Afin de réaliser quelques économies, Valérie Pécresse a fait voter la réduction de l'offre de transports sur 165 lignes de bus RATP, 13 lignes de métro, 6 lignes de RER/Transilien et 4 lignes de tramway en pleine vague épidémique.

Malgré la mobilisation de 10 associations d'usagers, de 40 Conseils municipaux, de 2 Conseils départementaux et de notre groupe, rien n'y fait : l'offre réduite est maintenue ! Il est maintenant avéré que les opérateurs ne peuvent plus produire 100% de l'offre contractuelle faute de main d'œuvre ! Pas bravo Valérie Pécresse !

Une privatisation de l'exploitation des bus RATP extra légale, synonyme de casse sociale

La privatisation de l'exploitation et des personnels des lignes de bus RATP est en marche. Et à marche forcée ! Alors qu'il ne s'agit en rien d'une obligation légale et que des alternatives existent, Valérie Pécresse a fait le choix de morceler l'actuel réseau de bus RATP en 12 morceaux avec potentiellement 12 opérateurs différents, obligatoirement sous statut privé. Le transfert des personnels RATP vers des filiales a commencé et à cette heure sans aucune garantie de maintien de salaire ! Un désastre social entamé pour les agents et une catastrophe annoncée à venir pour les usagers.

300 000 € pour une consultation bidon sur le périphérique

En pleine campagne présidentielle, la consultation bidon de la Région sur le périphérique a fait flop : aucun impact, aucun contre-projet ! Et pourtant, elle a coûté 300 000 euros ! Le tout sans aucune compétence de la Région en la matière. D'ailleurs, la demande d'exercice de la compétence routière par IDFM a été écartée par le Gouvernement et exclue de la loi 3DS.

Face aux crises : greenwashing et effets d'annonces

Le défi climatique, grand oublié de l'ère Péresse

Le budget 2022 dédié à l'environnement est en baisse de 5 millions d'euros. La majorité des investissements dans les bases de loisirs prépare leur privatisation. Les cessions du budget participatif écologique servent prioritairement les communes des Vice-Présidents et les industries liées aux déchets.

Malgré une vaste opération de greenwashing, la Région n'est pas au rendez-vous de la crise climatique. Alors qu'il ne reste que 3 ans pour agir selon le GIEC, le volet mobilité du CPER est sans cesse reporté : bientôt 3 années de report ! Pire, les objectifs du futur SDRIF-E, attendu pour 2024, ne permettront pas d'inverser la trajectoire d'urbanisation de la Région d'ici 2040. L'exécutif s'oppose à tout moratoire sur la destruction des terres agricoles, pourtant indispensable pour tenir l'objectif de zéro artificialisation nette.

L'Île-de-France n'est pas du tout à l'avant-garde face à l'urgence climatique y compris sur ses compétences. Un exemple : Malgré des demandes répétées de notre groupe, il n'existe toujours pas de plan d'investissement durable pour adapter les lycées au risque épidémique et aux épisodes caniculaires !

Un bouclier de papier face à l'urgence sociale

Valérie Péresse annonçait mi-mai, pour son retour à la Région, le vote au Conseil régional d'un « bouclier anti-inflation » et affirmait que son montant atteindrait 200 millions d'euros.

Or, la délibération finalement votée n'engage en rien un budget de 200 millions d'euros mais une affectation comptable de 4,225 millions d'euros. Par ailleurs, cette annonce de 200 millions recycle des enveloppes existantes voire des crédits de l'État en matière de formation !

Derrière cette annonce tonitruante de Valérie Péresse sur le retour, il se cache d'abord une opération de communication pour cacher son inaction en matière de pouvoir d'achat et un excédent budgétaire abyssal de 448 millions d'euros alors que les Francilien.nes subissent une importante inflation.

Arrêter les projets de Péresse et de la droite : c'est possible !

Cette première année du nouveau mandat a permis mettre en échec plusieurs projets défendus par Valérie Péresse et sa majorité. Ainsi, la mobilisation de collectifs citoyens et d'élus a permis de mettre un coup d'arrêt au projet de centre commercial StatioNord pourtant soutenu par Valérie Péresse. Idem pour le projet immobilier sur le domaine de Grignon pour lequel la SEM Ile-de-France Investissement était partie prenante.

Autre reculade, la piscine olympique : alors que Valérie Péresse préconisait le passage en force avec une loi d'exception pour les grands projets, la mobilisation citoyenne et d'élus a permis de modifier le permis de construire de la piscine. Malheureusement, la destruction des jardins ouvriers d'Aubervilliers est intervenue antérieurement à cette décision de justice.

Quand notre groupe fait bouger les lignes

Sur de nombreux sujets, les propositions de notre groupe ont fait bouger les lignes.

Quelques exemples pour cette première année du mandat :

Abandon du financement régional de drones

Amélioration des modalités de concertation sur le futur SDRIF-E

Mise sous surveillance du projet de centre vidéo XXL par la CNIL

Encadrement et moralisation du règlement du budget participatif

Transmission de documents obligatoires absents de délibérations

Mise en place d'un second volet d'aide à l'Ukraine

Aides en direction des ONG basées en Afghanistan

Publication du rapport sur les conditions d'accueil des femmes victimes de violence dans les commissariats en Ile-de-France

Retraits de subventions douteuses dont à une université privée affiliée à l'école de Marion Maréchal

Relance du prolongement de la ligne 1 du métro...



**Retrouvez l'actualité
du Conseil régional
et du groupe Gauche
Communiste, Ecologiste
et Citoyenne sur :**

Site : www.gauchecom.fr

Twitter : @GaucheComIDF

Facebook : @GaucheComIDF



**Suivez les élu.es du
groupe sur Twitter :**

Céline Malaisé
@CelineMalaise

Vanessa Ghiati
@VanessaGhiati

Cécile Dumas
@cdumas_pcf06

Colette Gergen
@CocoGergen

Didier Mignot
@DidierMignot

Lamine Camara
@Lamine15410082

Fabien Guillaud-Bataille
@Fabien_GB94

